

→ COMMUNIQUÉ DE PRESSE 01/12/2014

Prestadd, le label RSE des entreprises du spectacle et de l'événement a renouvelé leur label aux premiers labellisés :

LA COMPAGNIE DE LOCATION DE MOBILIER et MAGNUM

Lancé fin 2011 par le Synpase (syndicat national des prestataires techniques du spectacle et de l'événement), le label RSE Prestadd a maintenant **3 ans d'existence**.

Comptant 30 structures labellisées (prestataires techniques, agences d'événement, loueur de mobilier événementiel, lieux), il est destiné à toute entreprise oeuvrant dans les secteurs du spectacle vivant et de l'événement qui souhaiterait formaliser ses engagements responsables et bénéficier d'un accompagnement.

Ce Label (accompagné par Ecocert Environnement) repose sur des principes de transparence, d'impartialité, de responsabilité, de confidentialité, et d'amélioration continue. C'est pourquoi le label n'est attribué que pour 3 ans, l'entreprise devant présenter un nouveau dossier et justifier d'une amélioration de son score.

Les premiers labellisés ont dû renouveler leur label arrivant à expiration, ainsi :

LA COMPAGNIE DE LOCATION DE MOBILIER

(location de mobilier événementiel - 95)

et

MAGNUM

(prestataire technique - 95)

ont progressé et amélioré leur score de manière suffisante pour se voir attribuer le label Prestadd pour une nouvelle période de 3 ans.

WWW.PRESTADD.FR

Contact : Charlotte Haroug - Référent Prestadd contact@prestadd.fr

01.42.01.85.35



prestate



→ UN OUTIL CONCU POUR ET AVEC LES ENTREPRISES DU SPECTACLE ET DE L'ÉVÉNEMENT

Un Label reposant sur des critères objectivables

La démarche Prestadd® repose sur un questionnaire noté, l'entreprise devant apporter un justificatif à chaque question à laquelle elle répond.

Un site internet collaboratif et participatif

La demande de Label s'effectue via le portail web Prestadd® qui se veut :

PRATIQUE: il centralise un maximum d'informations

COLLABORATIF: les entreprises y échangent leurs idées innovantes et « bonnes pratiques ».

PARTICIPATIF: les bonnes pratiques peuvent être intégrées au questionnaire.

Un outil d'accompagnement des PME/TPE

La démarche est à but non lucratif, le coût de l'obtention de la marque étant symbolique (prix d'appel à partir de 150 € par an).

Une démarche d'amélioration continue

Prestadd® est attribué à une entreprise pour une durée de trois ans. À sa demande de renouvellement, celle-ci doit améliorer son score. Afin de la guider dans cet objectif, elle reçoit une feuille de route établissant un bilan de ses points forts et de ceux à améliorer ainsi que des conseils d'actions à mettre en place.

→ UN LABEL CRÉÉ EN PARTENARIAT AVEC ECOCERT ENVIRONNEMENT



Jean-Charles TISSOT ECOCERT ENVIRONMEMENT

« ECOCERT Environnement accompagne le Synpase sur la gestion de la labellisation Prestadd depuis sa

création en 2011.

Après trois années d'activité et d'évolution du label, et à la vue des process de labellisation audités, ECOCERT a émis un avis très positif dans la gestion de la démarche Prestadd par le Synpase. Prestadd est conforme à l'esprit des principes des démarches de

labellisation (impartialité, transparence, confidentialité, compétence) et garantit des exigences objectivables à travers un référentiel exhaustif et évolutif. »

→ POURQUOI SE FAIRE LABELLISER PRESTADD®?

Un argument auprès de vos clients

PME/TPE, prestataires de grandes entreprises ou de collectivités, vous êtes de plus en plus confrontés à la nécessité de répondre à certaines questions, ou à prouver que vous mettez en place différentes actions responsables dans le cadre de vos prestations. Prestadd® vous permet d'apporter à vos clients une réponse concrète et crédible.

Prestadd® apporte donc un cadre et une reconnaissance à vos actions responsables en tant qu'entreprise engagée.

 $\label{prestadd} Prestadd^{@}\ vous\ permet\ également\ d'anticiper\ les\ nouvelles\ contraintes\ réglementaires.$

Le Label est également un outil de communication interne comme externe, vous permettant de fédérer des équipes autour d'un projet qui a du sens et de rassurer vos clients quant à la pratique de vos métiers.

→ POURQUOI FAIRE APPEL À UN PRESTATAIRE LABELLISÉ PRESTADD® ?

Guider les acheteurs dans leurs choix

L'acheteur est souvent contraint dans ses choix à se limiter à certains critères (prix, disponibilité, etc.).

Le Label Prestadd® lui permet d'obtenir une information plus riche sur le comportement de l'entreprise. Ce Label est pour l'acheteur un outil d'aide à la décision, en l'assurant de la responsabilité de l'entreprise labellisée sur les trois volets de la RSE.

→ LES ENTREPRISES LABELLISÉES TÉMOIGNENT



Dan-Antoine Blanc-Shapira AGENCE SENSATION!

« Le Label Prestadd®, est sans doute l'outil RSE le plus performant et sérieux. L'agence Sensation ! est très fière de l'avoir obtenu! »



Olivier Budin

LA COMPAGNIE DE LOCATION DE MOBILIER

« Ce Label est un signe de reconnaissance tangible au sein de notre filière, et nous encourage à pousser encore plus loin notredémarche responsable. »



Denis Labonne
EUROP GROUPE

« Le Label Prestadd® nous a fourni un support de travail adapté aux spécificités de nos métiers et a été pour nous un véritable outil pédagogique.»

→ CE QU'EN PENSENT LES **DONNEURS D'ORDRES**



Thomas Tréguer
LE FESTIVAL DU VENT

« Étant particulièrement attentifs aux fonctionnements des entreprises avec lesquelles nous travaillons, le Label Prestadd® nous permet de nous assurer rapidement de la prise en compte environnementales et écologiques par les prestataires.»



Noélie Balez WE LOVE GREEN

« We Love Green espère pouvoir travailler le plus possible avec des prestataires labellisés Prestadd[®].»



Cécile Hanier LES ECO MAIRES

« Le Label Prestadd® est un outil pratique guidant la collectivité dans ses démarches en faveur du développement durable, se voulant être un gage pour celles qui souhaitent accéder à ce niveau d'exigence.»

→ LES AVANTAGES

AVANTAGES EXTERNES

Intérêt économique

- Réduction des coûts énergétiques ou bien des frais de gestion des déchets
- Attractivité de l'entreprise pour les donneurs d'ordres, avec de nouveaux marchés à la clé

Image et réputation

- Signe distinctif positif
- Réputation d'entreprise innovante et responsable

Exigences du marché

- Réponse aux demandes d'engagements formalisés des donneurs d'ordres
- Conservation des parts de marché ou gain de nouvelles

Avantage concurrentiel

- Axe de différenciation
- Avantage commercial

→ ILS NOUS ACCOMPAGNENT

































AVANTAGES INTERNES

Relations dans l'entreprise

- Cohésion des équipes / Projets fédérateurs
- Accroissement de la motivation des collaborateurs
- Plus grande efficacité/ Source d'innovation

Amélioration du fonctionnement de l'entreprise et de son organisation interne

- Amélioration des mécanismes de fonctionnement de l'entreprise
- Reconsidération et optimisation des procédés en place

Prestadd® vous permet de répondre à 3 enjeux majeurs :

- → Enjeu législatif : devancer les futures contraintes et obligations
- → Enjeu économique : diminuer les coûts liés aux consommations énergétiques, obtenir de nouveaux marchés
- → Enjeu stratégique : améliorer l'image de l'entreprise, tant en interne qu'en externe.

L' Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie





CONTACT

Référent Prestadd®

Charlotte Haroug contact@prestadd.fr 01.42.01.80.00

W W W . P R E S T A D D . F R





Des actions concrètes pour des entreprises

du spectacle & de l'événement

plus **responsables**

6 whisperer